VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

VAE — Synoptique de la procédure

01 PREMIER CONTACT
PRÉSENTATION

Rappel de la procédure, des exigences, notamment pour le niveau exigé en anglais

→

Présentation par le candidat de son parcours (formation et expériences professionnelles)

02 RECEVABILITÉ

Examen du dossier par l'école

→

OUI Passage à la phase 03

NON Réorientation

Accompagnement (optionnel) **75 €/h**

03 DOSSIER DE VALIDATION

Constitution du dossier

→

Dépôt du dossier

Version numérique **2 500 €**

Accompagnement (optionnel) **75 €/h**

04 JURY DE VALIDATION

Examen du dossier par le jury
5 personnes

→

Oral devant le jury

→

DÉCISION FINALE

VALIDATION TOTALE
Proposition de délivrance du diplôme → phase 05

VALIDATION PARTIELLE
Formation complémentaire

NON VALIDATION
Réorientation

05 JURY DE DIPLÔME

Délivrance du diplôme par le jury de diplôme